

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du **23 DEC. 2022**

fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité social d'administration ministériel

NOR : JUST2237009A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice,

Arrête :

Article 1^{er}

A l'issue des résultats aux élections professionnelles 2022 du ministère de la justice, la liste des organisations syndicales et de leurs représentants siégeant au sein du comité social d'administration ministériel et le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à chacune d'elles sont fixés comme suit :

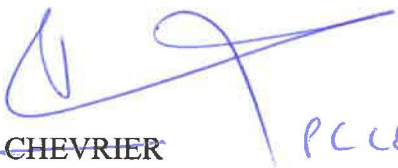
SYNDICAT	MEMBRE(S) TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLEANT(S)
UNSA Justice - USM (6 sièges)	M. FORGET Jean-François M. CHAMBAUD Emmanuel M. BONGLET Hervé Mme BRIOUT Béatrice Mme MAMELIN Cécile Mme FLAUGNATTI (MULLETT) Coralie	M. ROCHEFORT Vincent Mme SOLIVELLAS (CROS) Catherine M. CABY Alexandre M. MARTINI Aurélien Mme FERNANDEZ Isabelle M. BATTUT Ivan
FO (5 sièges)	M. BAUDIN Emmanuel Mme BESNIER-HOUBEN Isabelle Mme BRUNOVIC Séverine M. LABED Abdelrezeg M. KARAR Yoan	M. GUIMARAES Emmanuel M. BONO Paul M. GOMBERT Yvan Mme ED DAFIRI Farida Mme EL BOUCH (VERMES) Mounia
CGT - SM (3 sièges)	M. GAUTHIER Samuel M. BILLY Henri-Ferréol Mme LAMBERT Samra	M. MAGNIER Julien M. LECORCHER Pierre M. PEYRIN Nicolas
CFDT (1 siège)	M. GRASSAUD Guillaume	M. BONTHOUX Ghislain

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le **23 DEC. 2022**

n Pour le ministre et par délégation :
La secrétaire générale,


C. CHEVRIER

P. CERROET